

Du 23 Mai 1936.

10e assemblée générale à Couvet du samedi 23 mai 1936. à 10 h  $\frac{1}{2}$   
à la salle du Conseil général.

=====

Ordre du jour:

- 1 Appel.
- 2 Procès verbal.
- 3 Rapport du Comité: a) au sujet de la gestion.  
b) au sujet des comptes  
c) à l'appui d'une demande de révision de l'art. 12 des statuts de porter de 3 à 4 ans la durée des fonctions du comité directeur.
4. Rapport des vérificateurs de comptes
- 5, fixation de la cotisation.
6. Admissions.
7. Nomination du Comité Directeur,
8. Nomination des vérificateurs de comptes
9. Divers.

Le rendez-vous des collègues.....  
à la Presta près Travers pour visiter les mines d'asphalte.....  
tiépant fut enchanté de cette visite.....  
par le Directeur de la mine Mr. Robert Blanc.....  
---..... manquent 7 lignes .....

Da'utre part, Mr. Maurice Dubied, président du Conseil communal de Couvet sera remplacé par Mr. Schroeter conseiller communal, qui assistera au banquet.

Le Président remercie les autorités communales de Couvet qui ont bien voulu mettre cette splendide salle du Conseil général à notre disposition et nous avise que le Conseil communal a décidé de nous offrir les cafés après le banquet. Notre collègue Zaugg est chargé de transmettre des remerciements au Conseil communal.

Verbal. Vu que nous sommes passablement en retard, notre collègue Racine propose d'adopter le dernier procès verbal sans en donner lecture.

Rapport du Comité. Le Président donne connaissance du rapport de gestion rapport détaillé sur notre activité pendant le dernier exercice. Il propose d'admettre dans notre sein les collègues Samuel Matile de la Sagne Armand Zaugg de Bort-Plamboz. Par contre il nous demande d'enregistrer la démission de Eugène Reymond qui a quitté ses fonctions d'administrateur à la Sagne. De ce fait notre effectif a augmenté d'un membre, il est actuellement de 43.

Il nous cause aussi de la question de la caisse de retraite et du travail accompli par la commission nommée à cet effet. Ce rapport indique aussi pour quelle raison nous demandons une rectification de l'article 12 des statuts. Enfin il rappelle que le comité est arrivé au terme de ses fonctions et qu'il y aura lieu de nommer un nouveau comité dans un autre district.

C'est ensuite au Caissier Mr. Paul Emery a donner connaissance des comptes. Ceux-ci bouclent par un léger boni et notre capital se monte actuellement à Fr 1284.57 soit Fr 9.36 de plus qu'en 1935. La commission des comptes propose d'adopter ceux-ci ce qui est fait avec remerciements, au caissier ainsi qu'au comité sortant de charge. L'article 12 de nos statuts prévoit la nomination du comité pour une période de trois ans au début de chaque législature. Comme d'après une nouvelle loi cantonale les législatures sont fixées à 4 ans l'assemblée se déclare d'accord avec la modification de cet article. Nos successeurs seront donc nommés pour 4 ans.

Cotisations. Comme l'état de notre caisse est normal. les votisations pour l'année 1936 restent fixées à Fr 6.-

Admissions. Conformément au rapport du Président, les collègues Samuel Matile et Armand Zaugg sont reçus dans notre société. Ces deux nouveaux collègues sont présents à notre assemblée. Nous prenons note du départ de Eugène Reymond.

Comité. Puisque nous sommes au terme de notre mandat, le Président propose que les collègues du district de Neuchâtel soient chargés de la constitution du nouveau comité. Messieurs Nussbaum, Bonjour et Carrard remercient le comité pour son travail et proposent qu'il soit de nouveau à la tête de notre société. mais le Président qui a consulté ses collègues n'est pas d'accord d'accéder à ces désirs. Aussi l'assemblée charge les membres du district de Neuchâtel de se réunir et nommer un nouveau comité.

Les collègues Matile et Benoît fonctionneront l'année prochaine comme vérificateurs de comptes.

Comme nos collègues Monnier de Dombresson et Zaender de Cernier sont malades, nous décidons de leur envoyer une carte sur laquelle chacun signera.

Mr. Renaud, Conseiller d'Etat, nommé membre honoraire l'année passée à envoyé une lettre de remerciement dont il est donné lecture.

Cet ordre du jour a été épuisé rapidement puisqu'il est midi lorsque la séance est clôturée.

La partie officielle terminée, nous nous rendons dans la cour du collège où nous avons donné rendez-vous à un photographe pour tirer une photo de tous les collègues présents.

Ensuite nous partons à l'Hôtel central où nous allons profiter d'un banquet des mieux servis. C'est alors que le Président fait le petit discours d'usage et que nous entendons aussi Mr. Schroeter Conseiller communal à Couvet qui nous souhaite la bienvenue.

Le programme de la journée se complète par une visite en auto-car du Bois des Lattes. Nous trouvons Mr. Ischer Dr. es Sciences qui nous donne une conférence sur ce fameux bois des Lattes. Nous voyageons à travers une forêt spéciale et très marécageuse.

Au nom de la société:

Le Secrétaire:

Le Président: